



Le nouveau CEO d'UCB Jean-Christophe Tellier s'entoure d'une équipe dirigeante renforcée

- Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CEO Jean-Christophe Tellier a succédé à Roch Doliveux, celui-ci ayant démissionné le 31 décembre 2014 comme annoncé il y a plusieurs mois
- A partir du 1^{er} février 2015, le comité exécutif d'UCB accueille trois nouveaux membres afin de soutenir la croissance et d'apporter des solutions plus ciblées aux patients souffrant de maladies graves

Bruxelles – le 13 janvier 2015 – 7:00 CET : Jean-Christophe Tellier occupe le poste de CEO d'UCB depuis le 1^{er} janvier 2015, et succède ainsi à Roch Doliveux. Il est par ailleurs Président du Comité exécutif d'UCB et membre du Conseil d'administration.

Roch Doliveux a démissionné le 31 décembre 2014 après avoir dirigé UCB avec succès ces dix dernières années. Le Conseil d'administration lui a conféré les titres de Membre honoraire du Conseil et de Président honoraire du Comité exécutif.

Jean-Christophe Tellier a rejoint l'entreprise en 2011 et joué un rôle fondamental dans l'élaboration de la stratégie actuelle de l'entreprise. Sa contribution a été essentielle dans le développement des ventes des trois médicaments phares d'UCB, à savoir le Cimzia[®], le Vimpat[®] et le Neupro[®].

Fort d'une carrière de 25 années passées dans le secteur biopharmaceutique, Jean-Christophe Tellier se distingue par une expertise considérable, une brillante carrière, une approche axée sur le patient, une formation médicale en tant que rhumatologue et une passion pour le développement de talents.

Afin de mener à bien la mission de l'entreprise, Jean-Christophe Tellier pourra compter sur le soutien d'un Comité exécutif renforcé par l'arrivée de nouveaux membres.

Jean-Christophe Tellier : « L'équipe dirigeante d'UCB a réalisé un travail colossal pour faire de l'entreprise un chef de file international dans le domaine scientifique aidant les patients souffrant de maladies graves à jouir d'une existence normale. *Il nous importe de garantir la continuité du leadership tout en approfondissant notre expertise dans nos domaines prioritaires que sont la neurologie et l'immunologie, ce afin d'accélérer la dynamique alors que nous entrons dans la prochaine ère de croissance* ».

La nouvelle équipe dirigeante d'UCB – à compter du 1^{er} février 2015 – mettra clairement l'accent sur des maladies et domaines d'expertise clés. Le nouveau Comité exécutif d'UCB est composé comme suit, chaque unité étant dirigée par un vice-président exécutif placé sous la supervision de [Jean-Christophe Tellier](#), Chief Executive Officer et Président du Comité exécutif :

Patient Value Units :

- New Medicines : [Ismail Kola](#), New Medicines Head et Chief Scientific Officer
- Neurologie : [Jeff Wren](#), Patient Value Unit Head, auparavant responsable de la région Amérique du Nord
- Immunologie : [Emmanuel Caeymaex](#), Patient Value Unit Head, auparavant responsable de l'équipe Cimzia[®]
- Maladies osseuses : poste à pourvoir, occupé ad interim par [Iris Loew Friedrich](#)

Patient Value Practices :

- Strategic Marketing : [Bharat Tewarie](#), Chief Marketing Officer. Médecin avec une solide expérience sectorielle, il rejoint UCB après avoir occupé chez Merck-Serono le poste de Senior Vice President, Head of Global Business Franchise Neurology & Immunology et Head of Global Business Franchise Medical Devices
- Development et Medical : [Iris Loew Friedrich](#), Chief Medical Officer

Patient Value Operations :

- Geographic Operations, Established Brands, Technical Operations et Business Development: [Mark McDade](#), Chief Operating Officer.

Patient Value Functions :

- Finance : [Detlef Thielgen](#), Chief Financial Officer
- Talent et Company Reputation : [Fabrice Enderlin](#), Chief Talent Officer
- Legal : [Anna Richo](#), General Counsel

Les biographies complètes des membres du Comité exécutif d'UCB sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ucb.com/investors/Governance/Corporate-governance>

Pour de plus amples informations :

Corporate Communications

France Nivelles, Global Communications, UCB
Tél. : +32 2 559 9178, france.nivelles@ucb.com

Laurent Schots,
Media Relations, UCB Tél. :+32 2 559 92 64,
Laurent.schots@ucb.com

Investor Relations

Antje Witte, Investor Relations, UCB
Tél. : +32 2 559 9414,
antje.witte@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 500 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,4 milliards en 2013. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB_news

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de coentreprises ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de contrôle des coûts pour les soins de santé et les établissements de soins, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.